

# Montpellier

## Notre ville



N° 177 SEPTEMBRE 1994

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



**8 OCTOBRE : JOURNÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX MONTPELLIÉRAINS**

*Georges Frêche Maire de Montpellier et le Conseil Municipal convient tous les nouveaux Montpelliérains à une grande journée de rencontre et d'information, organisée au CORUM - Palais des Congrès*

*Inscription à l'Office du Tourisme - Tél. : 67 58 67 58*

# A PROPOS DU BUDGET DE LA VILLE DE

**I**l est fréquent, lors de la présentation d'un budget, de s'en tenir à de savantes analyses comptables, à des chiffres et à des ratios compliqués que seuls peuvent comprendre les spécialistes. Il n'est pas inutile de montrer qu'un budget peut être la traduction d'une démocratie directe au service de la vie quotidienne.

Chaque année, généralement fin janvier-début février, exceptionnellement cette année en novembre, la Ville de Montpellier vote son Budget Primitif qui est la programmation de ce qu'elle entend faire sur l'année civile.

En milieu d'année, il est courant de voter le budget dit Supplémentaire. Il s'agit de rectifications financières. Par exemple, les travaux de la Place Jean Jaurès ont permis de découvrir l'église primitive Notre Dame des Tables du 12ème siècle. Ces travaux supplémentaires, plus la dalle destinée à les présenter ultérieurement, ont coûté 2,7 millions de francs. Cette somme sera au Budget Supplémentaire. Mais la rectification ou le complément peut être aussi d'ordre géographique. Ainsi les travaux faits Place Saint-Roch et dans les rues adjacentes ont entraîné une forte demande des commerçants et riverains de la rue du Petit Saint Jean pour l'addition de cette rue au plan global Saint Roch. Il est accédé à cette demande au B.S. pour une somme de 1,1 million de francs. Ce deuxième exemple nous montre qu'un Budget Supplémentaire est une adaptation pragmatique, en cours d'année, du budget aux besoins, aux desiderata des habitants de la ville.

**IMPOTS LOCAUX RIGUEUR ET TRANSPARENCE**

ÉLÉMENTS DE LA TAXE D'HABITATION	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
TAUX D'IMPOSITION	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%
TAUX D'IMPOSITION	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%
TAUX D'IMPOSITION	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%
TAUX D'IMPOSITION	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%
TAUX D'IMPOSITION	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%
TAUX D'IMPOSITION	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%

La Ville de Montpellier avait promis de ne pas augmenter les impôts locaux plus fortement que l'inflation. Avec les prévisions 1995, cet engagement est...

Ce B.S. 1994 est donc plus que jamais en termes comptable et financier une lecture pragmatique des demandes des Comités de Quartiers, de la Commission Montpellier au Quotidien, des habitants lors des dix réunions de quartier de Juin 1994 et des quelque 10.000 personnes qui ont répondu au questionnaire lancé par la Ville en Mai 1994. Tout ceci a été dépouillé, écouté, classé par la SOFRES, et on a tenté de donner, dans la mesure des moyens financiers du budget, un maximum de satisfaction aux souhaits exprimés.

«Moyens financiers, disions-nous ?». Si les finances n'étaient pas bonnes, il ne servirait à rien de demander l'avis des gens car on ne pourrait y répondre favorablement. Ce qui conditionne un bon B.S. c'est l'excédent du compte administratif de l'année précédente, c'est-à-dire ce qui reste dans les caisses. Un budget primitif avons-nous dit c'est une prévision. Le compte administratif, c'est une certitude une fois l'année écoulée. C'est ainsi que le compte administratif 1993 qui a été présenté au Conseil Municipal de juin 1994 est le bilan réel de l'année 93, présenté par le Maire aux élus et, à la population. Ce bilan est pour 1993 excédentaire de 39.676.048,32 F. soit près de 4 milliards de centimes. Il s'agit de l'excédent net, compte tenu des dépenses et des recettes reportées de l'exercice précédent. L'excédent brut étant, lui, de 58 millions de francs. C'est avec cet excédent net de 40 MF que le B.S. 94 est fait.

Essayons de balayer quelques secteurs prioritaires dans les demandes des citoyens.

## LA VOIRIE

L'avenue Pierre Mendès-France d'Antigone au Zénith a été récemment inaugurée. Il ne reste que deux fois deux voies à faire entre le poste à essence et le Lez. Ce sera l'affaire des prochains mois. L'éclairage manqua aussi. Il n'est pas possible qu'il y ait un trou noir. Cet éclairage figure donc pour 1,2 millions au B.S.

Le pont Zuccarelli a été ouvert en juin, entre le chemin de Moularès et la route de Carnon. 1 MF est prévu pour améliorer le débouché du Pont côté Moularès pour permettre le double sens jusqu'à l'avenue de Palavas ainsi que les améliorations sur la voie rapide, vers la Paillade.

A la rue du Petit Saint Jean déjà citée, il faut ajouter la rue Gouan (0,7 MF), la rue Guillaume Janvier (0,15 MF), la place de la Pléiade à la Cité Gély (0,2 MF), les liaisons Z.A.C. de la Fontaine-Vieux Celleneuve (0,1 MF), le Quai des Tanneurs (0,13 MF) et globalement 1,22 MF pour la réfection des trottoirs (avenue de Maurin, avenue de Toulouse (zone Bugarel), avenue de l'Agriculture, avenue de l'Europe, rue de la Merce, rue de Las Sorbes, Petit Bard, boulevard Paul Valéry, allée de la Martelle, rue Henri Guignier, rue Adam de Craponne, etc.)

Enfin, une somme supplémentaire de 1 million est ajoutée pour assurer la liaison directe entre le boulevard de Strasbourg et le Lez par l'avenue des Consuls de Mer, le long de la caserne des C.R.S., permettant ainsi l'inscription au B.P. 1995 de la Ville, de la Maison pour Tous Jean Monnet au square Jean Monnet pour le quartier Saint-François - Antigone et les Gares. A ce chapitre Voirie, ajoutons en conclusion 0,4 MF pour l'équipement du carrefour Père Soulas-Muriers, l'éclairage de l'esplanade de Celleneuve (0,1 MF) et de l'avenue Louis Ravas-Cévennes (0,17 MF).

## LES SPORTS

Plus que quelques gros investissements, il s'agit de répondre à des demandes précises et utiles des associations de quartiers. Des bouledromes seront créés à Moularès (0,2 MF) et route de Mauguio (0,1 MF). Un équipement multi-sports sera aménagé aux Hauts de la Paillade pour 0,5 MF. Toujours à la Paillade 0,3 MF seront consacrés à l'amélioration des tennis et au club house près de la piscine. 0,15 MF iront au stade de la Croix d'Argent, 0,2 MF au gymnase Pierre de Coubertin (à la Paillade Nord), 0,15 MF au Gymnase Bougnol (à Vert Bois) et 0,1 MF au gymnase Couderc, (Sabathé-Lemasson). Un complément de 0,66 millions est prévu pour terminer la piscine de la Chamberte qui ouvrira face à la cuisine centrale, fin 1994, comme prévu. La plus grosse opération du B.S. est le financement 50/50 (c'est-à-dire 3,2 millions pour la Ville et la Région) d'un gymnase pour le Lycée et le quartier de l'avenue Clémenceau sur un terrain appartenant à la Chambre de Commerce, face au lycée Clémenceau. Ce gymnase est la suite des accords passés en matière sportive entre la Ville et la Région en 1993.

## MAISONS POUR TOUS ET BÂTIMENTS COMMUNAUX

Les Maisons pour Tous qui constituent la trame de la vie quotidienne des quartiers sont largement représentées dans le B.S. L'étude pour la Maison pour Tous Jean Monnet (0,5 MF) qui sera financée au B.P. 1995 est lancée. 0,2 MF vont à la Maison pour Tous Joseph Ricome (au Plan Cabanne) pour refaire les sièges de la salle de spectacles. La

# SUPPLEMENTAIRE 1994 MONTPELLIER

Maison pour Tous Boris Vian, (à la Rauze - Les Aiguerelles) sera agrandie d'une annexe (1 MF). Enfin, en avance sur les engagements pris, la Ville finance une Maison de Quartier pour la Zone Val de Croze-Puech d'Argent qui sera aménagée (3,2 MF) dans la maison de maître du Parc de Bagatelle au Val de Croze, avec son orangerie. Cours Gambetta, dans l'ancien garage Renault, la Ville inscrit 1MF pour terminer une Maison des Associations qui accueillera également le bureau de l'O.P.A.H.-Figuerolles.

La plus importante opération «bâtiments communaux» est l'achat et l'aménagement par la Ville de l'ancienne poste du Grand Mail de la Paillade, pour un montant de 1,3 MF, pour y faire un Commissariat de Police d'Etat. Les travaux seront terminés fin Octobre 1994 et pourront être loués à l'Etat. Normalement ces dépenses reviennent à l'Etat et au Ministère de l'Intérieur qui n'a pu les assumer. La Ville s'y est substituée pour favoriser la sécurité dans ce quartier. Il est à espérer que devant l'effort de la Ville, l'Etat ne se contentera pas de transférer dans ces locaux flambant neufs, les 7 policiers du Commissariat près de la piscine, en nombre notoirement insuffisant, mais affectera 40 hommes, l'équivalent d'un commissariat normal, ce qui ne serait pas de trop pour un quartier de 30.000 habitants.

Enfin, 0,2 MF seront consacrés aux Halles Castellanes.

## ENSEIGNEMENT ET CULTURE

Alors que la première médiathèque de quartier Victor Hugo ouvrira en Décembre-Janvier 1994-1995, le B.S. lance l'étude de la deuxième médiathèque (0,5 MF) à la Paillade au Centre Joseph Delteil.

Le vieux bâtiment de la bibliothèque municipale, ancien couvent des Jésuites et petit lycée, donne, lui, beaucoup de craintes quant à sa structure. D'importants travaux sont nécessaires. 5,5 MF y sont affectés au B.S. auxquels il faut ajouter 0,3 MF pour aménager des salles de substitution à l'Hôtel de Sully en fond d'Esplanade, à l'ancienne Ecole des Beaux-Arts.

Pour terminer les achats de la médiathèque Federico Fellini, (2000 m2 aux Echelles de la Ville, place Paul Bec, à Antigone), 2 MF sont prévus au B.S. Rappelons que la médiathèque Fellini regroupera la médiathèque Gutenberg et la discothèque du boulevard Sarrail, mais non plus sur 400 m2 mais 2000, multipliant donc par 5 les possibilités de l'ensemble, faisant de celui-ci la plus grande médiathèque de France, hors Paris (Très Grande Bibliothèque).

Le secteur Enseignement comporte des investissements pour la Maternelle Blaise Pascal à Port Marianne, les logements de fonction des instituteurs, le groupe scolaire Joseph Delteil au Petit Bard et divers aménagements dans toutes les écoles de la ville. Enfin, le Conseil Général ayant donné le terrain du Mas d'Alco, la Ville inscrit pour 0,15 MF l'étude du groupe scolaire du Mas d'Alco dans le 7ème canton dont les crédits seront inscrits au Budget Primitif 1995.

## SÉCURITÉ

C'est un chapitre important. Il ne passe pas que par la police mais aussi par des mesures de précaution. La Ville aide, pour sa part, l'O.P.A.C. à aménager ses cités pour toujours plus de sécurité. A ce budget figure une subvention à l'OPAC de 1,22 MF pour des travaux d'amélioration de la sécurité (interphones, portes blindées) dont 0,87 MF sur les résidences à l'agence Cambacères.

## ESPACES VERTS

Ils continuent à être une des priorités de la Ville pour une meilleure qualité de vie. Deux opérations à La Paillade; le square de la Carriera aux Hauts de la Paillade pour 1,25 MF (dont 0,65 MF pour l'acquisition et 0,60 MF pour l'aménagement); les berges de la Mosson recevront 0,2 MF.

Fin également du square de la Tour des Pins près de la cathédrale, soit 0,35 MF pour la troisième tranche. Une aire de jeux sera faite pour les enfants de La Grappe, le long du Lez (pour 0,14 MF). 0,1 MF iront à l'Avenue de Grammont et 0,19 MF au parc Georges Brassens à la Croix d'Argent.

Enfin débutera une importante opération, liée à l'embellissement des entrées de Montpellier. Il s'agit cette fois d'entamer l'aménagement de la route de Nîmes, entre Castelnaud-le-Lez et le Corum qui durera plusieurs années. Une première tranche (0,7 MF) pour un premier toilettage de l'ancien talus S.N.C.F. est prévu à ce budget.

Cet éditorial apparaîtra comme un inventaire «à la Prévert». C'est la loi du genre. Répondre à la démocratie directe c'est répondre dans le détail aux véritables demandes des quartiers, des habitants. Une grande ville ne se fait pas seulement avec de grands ensembles structurants (Corum, Place de la Comédie, Opéra, Plate-forme industrielle ou de services, etc.). Elle se fait aussi avec une quantité d'opérations limitées pour amener plus de qualité de vie aux habitants dans chaque quartier, devant leur porte. Cela n'est pas négligeable quoi qu'en pensent certains grands esprits. C'est même l'essence de la démocratie car le rôle d'une ville c'est la satisfaction de ses citoyens. Mais qu'on ne s'y trompe pas ! Montpellier n'abdique aucune de ses ambitions pour la création d'emplois, pour la qualité de son image, pour la continuation de ses grands projets structurants (Veyrassi, Eurogare, Port Marianne, Euromédecine, Piscine Olympique, etc.).

Les deux aspects ne sont pas contradictoires. Une grande ambition pour la Ville, pour Montpellier la surdouée, pour la plus petite euro-cité d'Europe, va de pair avec la démocratie au quotidien pour la qualité de la vie.

Bien entendu, le bon équilibre financier de ce budget supplémentaire 1994 préfigure un bon budget primitif 1995. Ce dernier, voté en novembre 1994, et conformément aux engagements pris, enregistrera pour la deuxième fois consécutive une baisse des taux d'imposition de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation votées par le Conseil Municipal de Montpellier. Déjà, en 1994, la Ville de Montpellier avait été la seule grande ville de la région à baisser ses taux de 0,1 %. En 1995, à nouveau, les taux d'imposition baisseront de 0,1 % pour la Ville et de 0,3 % pour le District. La Ville de Montpellier a ainsi stabilisé sa fiscalité depuis trois ans au niveau de l'inflation.

Georges FRECHE  
Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques  
Maire de Montpellier

Georges Frèche et le conseil municipal présentent leurs meilleurs vœux à la communauté juive de Montpellier à l'occasion de la nouvelle année 5755.



Brèves

DES VÉLOS POUR L'AFRIQUE

Ne jetez plus vos vélos. Deux associations, «Vélos pour tous», et «l'Afrique, les Femmes, l'Avenir», les récupèrent pour les envoyer au Burkina-Faso. En Afrique, le vélo est un facteur très important de développement : moyen de transport peu coûteux pour les personnes et les marchandises ; il favorise l'accès à la scolarisation ; il permet de diminuer la pénibilité du travail des femmes ; c'est un moyen de transport rapide pour les malades en brousse ; enfin c'est la possibilité de créer une entreprise. Dépôts : Point de propreté Demeter. Contacts : VPT : 67.02.27.23 AFA : 67.65.46.42

CCAS : DES LOCAUX PLUS GRANDS ET PLUS FONCTIONNELS

Le C.C.A.S. a vécu plusieurs opérations de restructuration, programmées sur plusieurs années afin de pouvoir accueillir dans des locaux clairs et agréables, permettant l'accessibilité et la confidentialité, les personnes s'adressant à ses différents services. Coût global de l'opération : 5.449.000F. En juin, la dernière phase de travaux consistant à regrouper

des services de la Direction de l'Action Sociale a été inaugurée.

RÉSIDENCE-FOYER MICHEL BELORGEOT

La résidence-foyer Bel Juel située impasse des Moulins à Celleneuve porte désormais le nom de Michel Belorgeot, en hommage à l'élus, homme de cœur trop tôt disparu, qui présida avec passion pendant plusieurs années le Centre Communal d'Action Sociale. Rappelons que la résidence a fait l'objet d'importants travaux de modernisation pour accueillir dans les meilleures conditions les personnes âgées dépendantes.

S.O.S. AMITIÉ CHERCHE DES BÉNÉVOLES

Depuis 1971, 24 heures sur 24, les écoutes de S.O.S. Amitié se relaient pour offrir une écoute anonyme, amicale et chaleureuse à toute personne en état de crise, à tous ceux qui pourraient se sentir tentés par le suicide. Bénévoles, mais solidement formés, ils s'engagent dans ce travail d'équipe exigeant, 4 heures par semaine, de jour comme de nuit. Venez nous rejoindre. Envoyez votre candidature à : S.O.S. Amitié - BP : 6040 - 34030 Montpellier Cedex 1. Tél : 67.63.00.63

ASSOCIATION

LES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE DES HOPITAUX

Pour exercer le «métier bénévole» de bibliothécaire des hôpitaux, il faut non seulement avoir le cœur large mais être comptent.

De gauche à droite : Mme Blanchet, secrétaire, Mme Morel l'actuelle présidente, Mme Faissat la future présidente de l'association.



La bibliothèque des malades

Il était une fois une dame qui rendit visite avec des journaux sous le bras à des militaires blessés, hospitalisés loin de leur famille à Saint-Eloi. C'était en 1944. Les malades se précipitèrent sur les journaux. Les jours suivants, la dame revint avec quelques livres qui obtinrent tant de succès qu'elle finit, au bout de quelques semaines, par s'adresser à la Croix Rouge pour en avoir un stock plus important, et par battre le rappel de quelques amies pour l'aider à en assurer la distribution. C'était le début de l'histoire des bibliothèques des hôpitaux. En 50 ans, les choses ont considérablement évolué. De véritables bibliothèques fonctionnent dans cinq hôpitaux, Saint-Eloi, Saint-Charles, Lapeyronie, Bellevue et Arnaud de Villeneuve, mettant près de 15.000 volumes à la disposition des malades. Une convention, passée en 1955 entre la direction des hôpitaux et une association créée pour l'occasion, précise les modalités de fonctionnement de la bibliothèque : l'hôpital s'engage à fournir un local et le gros matériel de fonctionnement (mobilier, chariot pour transporter les livres auprès des malades, etc.) ; l'association assure la création du fonds, la gestion et la diffusion des livres. A la base, on trouve toujours comme il y a 50 ans le dévouement de quelques bénévoles, mais le dévouement se double aujourd'hui d'un véritable professionnalisme. La constitution et la gestion d'une bibliothèque obéissent en effet à des règles très précises. On ne s'improvise pas bibliothécaire. C'est un métier

qu'il convient d'apprendre avant de l'exercer. Mme Morel, présidente depuis 1978 de l'Association des Amis de la Bibliothèque des Hôpitaux de Montpellier, met l'accent sur l'indispensable formation des bénévoles qu'elle recrute. Après avoir été à l'initiative de la création d'une Fédération Nationale des bibliothèques des hôpitaux, elle a proposé un module de formation pour les bénévoles travaillant dans les bibliothèques. Cette formation se fait par correspondance sur une année scolaire. Elle comporte trois volets : l'Association, l'Hôpital, le Livre et la Lecture selon les groupes d'âge, et est sanctionnée par un contrôle des connaissances. Au terme de la formation, la bibliothécaire bénévole n'ignorera plus rien de la manière de choisir un livre, de l'équiper c'est-à-dire de le renforcer, de lui affecter un numéro d'immatriculation, un indice de classification, de le mettre en fiche, de le réparer etc. La deuxième qualité indispensable demandée aux bibliothécaires d'après Mme Morel est une certaine disponibilité : « nous demandons à nos bénévoles un véritable engagement d'au minimum une demi-journée par semaine ». Enfin les bibliothécaires doivent posséder une certaine dose de psychologie : « avoir le bon contact avec les malades, c'est essentiel. Il faut pouvoir supporter l'atmosphère de l'hôpital, ne pas heurter les gens, créer de bonnes relations avec le personnel. En résumé, savoir offrir un peu de

chaleur humaine ne serait-ce que par un sourire, et faire preuve en toute circonstance de la plus grande discrétion. Au-delà du livre que nous apportons et de la capacité d'évasion que ce livre représente, notre visite est souvent perçue par le malade comme un peu d'air frais qui vient de l'extérieur, qui le change des relations habituelles : personnel ou famille. »

Contact : Bibliothèque des malades à Saint-Eloi : 67.33.71.63 Bibliothèque des malades à Lapeyronie : 67.33.81.86

PLAN DE SOLIDARITE MESURE 16

UNE NOUVELLE MESURE POUR LE MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGEES

Les services d'aide-ménagères liés à la dépendance connaissent une progression sans précédent, fonction du vieillissement de la population, de l'atomisation de la cellule familiale et de l'isolement des personnes. Confronté à l'explosion des demandes d'aide-ménagères, au désengagement et limites de l'Etat et organismes de retraite, et afin de répondre aux besoins des personnes âgées en matière de prestations aide-ménagères, le C.C.A.S. a adopté au cours de la séance du conseil d'administration de juillet dernier, une nouvelle mesure sociale. Il s'agit de la création d'un fonds

spécial destiné au financement d'un service relais d'aide-ménagères pris en charge par le C.C.A.S., sans participation de la caisse de retraite et plus particulièrement de la CRAM. Les personnes concernées par cette mesure sont les personnes âgées retraitées relevant de la CRAM. Le coût total de cette mesure est pour une année de 915.075F dont 819.000 à la charge du C.C.A.S., le reste représentant la part des bénéficiaires. Cette mesure est mise en œuvre dès le mois de septembre 1994. Contact : C.C.A.S. - Direction Aide et Maintien à Domicile Tél : 67.14.57.57

LES TRAVAUX D'ETE DANS LES ECOLES

- Maternelle La Fontaine : Construction du restaurant scolaire et aménagement d'un dortoir. Coût : 700.000F.
- Ecoles primaires Carnot/Molière : Reconstruction du restaurant scolaire. Livraison après les vacances de Toussaint 94. Coût : 1.700.000F.
- Maternelle Docteur Roux : Agrandissement du restaurant scolaire et aménagement du hall. Coût : 100.000F.
- Maternelle Astruc : Reconstruction du restaurant scolaire. Coût : 250.000F.
- Maternelle Vert Bois : Construction d'une classe, dortoir et sanitaires. Coût : 2.000.000F.
- Maternelle Calmette : Construction d'une salle polyvalente. Coût : 600.000F.
- Maternelle A. Daudet : Agrandissement et embellissement de la cour. Coût : 300.000F.
- Maternelle Cité Mion : Réfection des sanitaires. Coût : 250.000F.
- Ecole primaire Condorcet : Réfection de deux classes. Coût : 100.000F.
- Ecole Maternelle Florian, maternelle Mas de Bagnères, école primaire Les Cévennes, maternelle Lantissargues : Réfection des cours. Coût : 600.000F.
- Maternelle Les Cévennes, école primaire Oxford, école primaire Pas du Loup, maternelle Barcelone : Réfection des toitures : Coût : 600.000F.
- Ecole primaire Berthe Morisot, maternelle et primaire Mermoz, école primaire Sévigné, primaire et maternelle Jeu de Mail : mise aux normes d'hygiène (installation de lave-mains dans les offices). Coût : 200.000F.
- Ecole Victor Hugo/Paul Bert : Réfection de la bibliothèque et peinture de classes. Coût : 80.000F.
- Ecole primaire Louis Blanc : Réfection des sanitaires. Coût : 130.000F.
- Ecole primaire La Chamberte : Réfection de la bibliothèque. Coût : 50.000F.
- Ecole primaire A. Comte : Remplacement des menuiseries dans une classe. Coût : 30.000F.
- Ecole Gambetta : Agrandissement du préau. Coût : 60.000F.
- Ecole primaire Jules Simon : Aménagement d'une cuisine pédagogique. Coût : 50.000F.
- Maternelle Aiguelongue : réfection des sanitaires. Coût : 120.000F.
- Maternelle Mozart : 2ème tranche du remplacement des menuiseries. Coût : 100.000F.
- Ecole primaire Barcelone : réfection des sanitaires. Coût : 90.000F.
- Maternelle Salamanque : Réfection des sanitaires. Coût : 80.000F.
- Remplacement des rideaux dans plusieurs écoles. Coût : 220.000F.
- Insonorisation des restaurants scolaires de plusieurs écoles. Coût : 250.000F.

RENTREE

ECOLE PRIMAIRE ALAIN SAVARY AU VAL DE CROZE

Après l'école maternelle construite il y a deux ans, l'école primaire Alain Savary vient d'ouvrir ses portes au Val de Croze.

La nouvelle école qui comporte six classes, des locaux annexes et un restaurant scolaire a coûté 5 MF.



Ecole Primaire Alain Savary

GRUPE SCOLAIRE JOSEPH DELTEIL AU PETIT BARD



Ecole Maternelle Joseph Delteil

Une école maternelle de six classes à la rentrée et une école primaire de dix classes à la Toussaint accueilleront quelque 430 écoliers, permettant de dédensifier

l'école du Petit Bard qui accueillait 35 classes. Un espace vert assurera la liaison entre les deux groupes scolaires. Coût de l'opération : 15 MF.

LA NOUVELLE FACULTE D'ODONTOLOGIE EN CONSTRUCTION A LA PAILLADE

Le chantier de la nouvelle faculté d'odontologie a démarré au printemps. Prévu en deux tranches, il s'achèvera en 1997. La première tranche correspondant aux deux premières années ouvrira dès la rentrée de septembre 1995. Située dans le quartier de la Paillade au nord du parc Euromédecine, la

nouvelle Faculté offrira des conditions d'enseignement et de travaux pratiques optimales. Elle comprendra également un nouveau centre de soins dentaires moderne. Le projet de l'équipe d'architectes Tourne, Wilmotte, Valentin, d'un coût total de 270MF, est financé par la Région et par l'Etat. Il est situé sur un terrain cédé gratuitement par la Ville.

REFECTION DE LA CUISINE CENTRALE



Cuisine centrale

La deuxième et dernière tranche de travaux de réfection de la cuisine centrale est terminée. Les travaux qui ont coûté au total 15 MF ont permis de mettre l'installation en conformité avec la nouvelle légis-

lation en matière d'hygiène et de tenir compte de l'évolution des techniques : restructuration des locaux, matériel moderne et performant pour la fabrication, le stockage, le conditionnement, le refroidissement et la livraison des repas.

RECONSTRUCTION EN DUR DU COLLEGE MARCELPAGNOL

Depuis une dizaine d'années, les enseignants du collège Marcel Pagnol dans le quartier Paul Valéry, et les parents d'élèves, se battent pour obtenir la reconstruction en dur du collège. Bien que depuis la loi de décentralisation, les collèges dépendent du Conseil Général, la Ville apporte un total soutien à cette revendication. Serge Fleurence, délégué du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de l'établissement confirme la position de la Ville : « Depuis 10 ans, le Conseil Municipal vote régulièrement des vœux en ce sens. Le dernier date du 22 décembre dernier. Pour permettre cette recons-

truction en dur, nous nous sommes engagés à mettre à la disposition du Conseil Général un terrain et à participer aux aménagements de voiries et de réseaux divers. Nous avons proposé la création d'une Commission regroupant les parents d'élèves, les enseignants, la Ville et le Conseil Général pour mettre au point le projet, et y apporter des précisions notamment quant à la sécurité des enfants et au stationnement des véhicules des enseignants et des parents d'élèves. Nous nous tenons à la disposition du Conseil Général pour étudier la convention qui fixera les modalités de participation de la Ville. »

Affaire à suivre...

11 SEPTEMBRE

## ANTIGONE DES ASSOCIATIONS

**O**n attend plus de 1000 associations à la grande fête, désormais traditionnelle, qui réunit, chaque année à Antigone, un dimanche de septembre, toutes les associations de la ville. Cette manifestation offre aux associations l'occasion de se faire connaître. Elle permet également aux montpelliérains de venir faire leur choix parmi les multiples activités proposées par le milieu associatif, dans les domaines les plus divers. Deux nouveautés cette année : Une halte-garderie où vos bambins les plus jeunes et ceux des exposants seront chouchoutés pendant que vous arpentez les stands de la foire en

toute tranquillité. Cette halte-garderie gratuite, sera ouverte à La Coupole de 8h30 à 13h30 et de 14h à 19h. Elle pourra accueillir 20 à 25 enfants en même temps, de 1 an à 4 ans. Ceux-ci se renouvelleront tout au long de la journée. La halte-garderie est organisée par le Service Petite Enfance de la Mairie et les crèches parentales (ADEPP). Les inscriptions se feront le matin de la manifestation sur présentation de la carte d'identité ou du livret de famille. Une navette gratuite du Petibus sera également mise en place pour l'occasion, entre le parking Joffre et Antigone, de 9h à 20h30, avec un passage toutes les 10 minutes environ.



1000 associations de la ville vous attendent à Antigone

12 SEPTEMBRE - 8 OCTOBRE

## LES JEUX DU CERCLE DES ASSOCIATIONS DE MONTPELLIER

Pendant près de quatre semaines, du 12 septembre au 8 octobre, près de 550 commerçants du centre-ville, avec la CCI et le Midi Libre, invitent le grand public à redécouvrir les quartiers de la ville, grâce à une série de jeux et animations ouverts à tous. Avec 150.000 F de cadeaux et bons d'achats à la clef...

**O**rganisée par le Cercle des Associations, autour de sa présidente, Mme Marie Francalanci, cette grande opération bénéficie du soutien de la CCI, la Ville de Montpellier et le journal Midi Libre. Première manifestation de ce type, «Les jeux du cercle de Montpellier», s'inscrivent dans la dynamique souhaitée par la Présidente: «féderer les associations de quartier afin de redynamiser le commerce et permettre au public de redécouvrir l'animation et la vie de quartier». Trois temps forts rythment ainsi ces quatre semaines de fête et de convivialité :  
■ Un grand jeu d'énigme et de recherche, mis en place par les présidents des associations de quartier, permettront de faire appel au sens de l'observation, plus qu'aux connaissances particulières. Chaque jour, à partir du 12 septembre, les Montpelliérains seront invités à consulter leur quotidien Midi-Libre pour trouver l'initiale de l'énigme du jour. Désigné par tirage au sort, le gagnant de cette épreuve remportera une Renault Super 5 - Saga - 3 portes.  
■ Les 10 Kilomètres du Cercle, seront la grande manifestation sportive de l'opération. Près de 800 participants sont attendus pour cette épreuve, dont le circuit permettra de traverser tous les quartiers concernés par cette anima-

tion. Les sommes récoltées par le biais de l'inscription (de 15 à 20 F) seront reversées à l'AFLM (Association Française de Lutte contre la Mucoviscidose).  
■ Enfin, pendant toute la durée de la manifestation, chaque quartier organisera, sur le thème de son choix, et en liaison avec les clubs et associations de la ville, plusieurs journées d'animation, destinées à recréer une ambiance ludique et récréative, vitrine de leur activité et de leur richesse (voir tableau ci-contre). La clôture des jeux sera organisée le samedi 8 octobre. Podium Midi-Libre, Karaoke Géant, animation musicale et jeux pour enfants accompagneront la cérémonie de remise des prix de ces premiers «Jeux du Cercle de Montpellier».

Pour tous renseignements :  
Tél : 67 58 15 26



Marie Francalanci, présidente du cercle de Montpellier

### ANIMATIONS DE QUARTIERS

<b>VERDUN - BOUSSAIROLLES</b> Jeux d'Echecs dans la rue, avec «Montpellier Echec» 17 - 21 - 28 septembre et 1er octobre de 15h à 19h Rue de Verdun - rue Boussairolles - rue Vanneau Rens : 67 58 15 26	<b>LE TRIANGLE</b> Défilé de mode Mercredi 14 septembre Le Triangle Rens : 67 58 64 51
<b>ANTIGONE</b> Journées Provençales 30 septembre, 1 et 2 octobre de 15h à 19h. Nocturne le dimanche Rens : 67 64 87 87	<b>AIGUILLERIE</b> Bilboquet - Course en sac - Lancer d'avion en papier Samedi 1er octobre de 9h à 18h Place Pétrarque - Place de la Chapelle Neuve - Place Notre-Dame Rens : 67 60 52 78
<b>ESPLANADE COMEDIE</b> Course de fauteuils d'entreprise Samedi 8 octobre de 13h à 18h Esplanade Rens : 67 60 67 76	<b>SAINT-DENIS</b> Escalade - Tir à l'arc - Mât de cocagne Mercredi 5 et vendredi 7 octobre de 8h à 19h Place Laissac - Place Saint-Denis Rens : 67 92 52 57
<b>GRAND SAINT-FRANCOIS</b> Tir au but - Circuit balle au pied - défilé de mode Mercredi 5 octobre de 13h à 18h Place Carnot - place Jean Monnet - Bvd de Strasbourg Rens : 67 65 95 54	<b>MEDITERRANÉE</b> Jeux pour enfants (course en sac, concours de dessins et cerfs-volants) Mercredi 28 septembre de 15h à 19h Rens : 67 64 23 61
<b>BOUTONNET</b> Journée Prévention Routière Mercredi 21 septembre de 9h à 18h Parking Saint Vincent de Paul Rens : 67 54 03 31	<b>ARCEAUX</b> Triathlon 8 octobre, de 9h à 13h, Braderie pour enfants 24 septembre, de 13h à 19h Rens : 67 54 07 65
<b>LE COURREAU</b> Journée gourmande Samedi 17 septembre de 9h à 22h Rue du Faubourg du Courreau Rens : 67 58 55 55	<b>FIGUEROLLES</b> Pentathlon individuel (course en sac, tir au panier de basket, course à l'œuf, tir à la boule de pétanque) Mercredi 28 septembre de 13h à 18h Place du Docteur Roux - Place Salengro Rens : 67 58 08 88
<b>UNIVERSITE «ACAU»</b> Concours et expositions photos 12 septembre au 8 octobre Parvis des Ursulines Rens : 67 60 52 53	

11 SEPTEMBRE  
10H-17H PORTES  
OUVERTES A LA  
PISCINE D'ANTIGONE

**A** l'occasion de l'Antigone des Associations, une journée portes ouvertes est organisée sur le chantier de la piscine d'Antigone. Les visiteurs pourront découvrir l'état d'avancement du chantier et les futures installations. Le projet sera terminé à l'automne 1995. Il comprend un secteur sportif composé d'un bassin de 50m sur 25m, permettant l'accueil des compétitions nationales et internationales de niveau européen, encadré par 2000 places en gradins. Le secteur loisirs, ouvert au public disposera d'un bassin de 900 m2 incluant un bassin d'entraînement pour les sportifs et des équipements de détente. Un gymnase de quartier, un club de remise en forme, une cafeteria, un restaurant et des commerces complètera ce magnifique équipement ouvert à tous les habitants de la ville.

AVF ACCUEIL UNE NOUVELLE VILLE, UNE NOUVELLE VIE...

**C**haque année, de plus en plus de familles sont obligées de quitter leur ville, leur région, pour garder ou retrouver un emploi. Du jour au lendemain, c'est un univers à recréer. AVF Accueil, Présidée à Montpellier par Mme Jeanine Fesquet, remplit cette tâche depuis 26 ans. Animées sur le plan national par un réseau d'hôtesse spécialisées dans l'accueil du nouvel arrivant, les AVF se proposent ainsi de fournir des informations personnalisées, touchant tous les domaines de la vie locale, et pour tous les publics, jeunes, étudiants, retraités, salariés. Montpellier AVF Accueil propose aussi différentes activités et animations : visites de la ville et de la région, conférences diverses, le tout assuré par des animateurs bénévoles. Les nouveaux arrivants peuvent ainsi découvrir leur nouveau lieu de résidence, et se faire de nouveaux amis. Montpellier, jumelée avec de nombreuses villes étrangères, multiplie les échanges entre lycéens, étudiants, sportifs, industriels. L'Association joue un rôle important en offrant communication et amitié, avant l'arrivée d'une famille, grâce à un service «Pré-Accueil», qui fournit les premiers renseignements utiles. Les bénévoles peuvent aussi accompagner les nouveaux venus dans leurs premières démarches, ou, lors du départ, les mettre en contact avec l'AVF de leur prochaine ville de résidence. Il existe un service pour l'étranger, le FIAFFE (Fédération Internationale des Accueils Français et Francophones à l'Etranger).

Montpellier AVF Accueil  
34, rue du Faubourg  
Saint Jaumes  
34000 Montpellier  
Tél : 67 54 06 97  
Minitel : 3615 AVF Accueil

## COMMISSION MONTPELLIER AU QUOTIDIEN

La Commission «Montpellier au Quotidien» constitue un recours efficace et rapide pour traiter tous les petits problèmes de confort dans les quartiers.

**L**a Commission «Montpellier au Quotidien» est de plus en plus sollicitée. C'est la rançon de son succès et de son efficacité. L'évolution du nombre de questions posées depuis trois ans à cette commission est révélatrice : 1991 : 596 questions, 1992 : 688 questions, 1993 : 766 questions, 529 des demandes posées en 1993 émanent des comités de quartiers, 237 sont posées par des particuliers. Les affaires traitées peuvent être regroupées en cinq thèmes :  
1 - Circulation : bus, feux tricolores, sécurité, signalisation, stationnement. 288 dossiers.  
2 - Cadre de vie : bancs, eau, assainissement, éclairage, environnement, nuisances, sports. 218 dossiers.  
3 - La voirie : 151 dossiers.  
4 - La propreté : collecte, nettoyage, 83 dossiers.  
5 - Divers : 26 dossiers.  
La plupart du temps, satisfaction est donnée aux habitants : Pour les 766 questions posées en 1993, les réponses ont été les suivantes :

réponses positives : 557  
réponses négatives : 132  
réponses d'attente : 21  
réponses d'attente budgétaire : 56  
Rappelons que la Commission «Montpellier au Quotidien» ne peut pas tout régler. Mais comme l'indique Serge Fleurence, président de la Commission, «elle offre un recours pour analyser et régler tous les petits problèmes de la vie quotidienne : un banc à placer, un éclairage défectueux, une rue mal balayée, un trottoir ou une voirie en mauvais état... Beaucoup de ces problèmes peuvent être réglés sur le champ. A la commission, participent les élus et les techniciens qui sont directement en charge des problèmes. Les réponses sont donc assez souvent immédiates.»  
Rappelons que la Commission «Montpellier au Quotidien» est ouverte à tous les montpelliérains, à titre individuel, à titre collectif, associations ou comités de quartier. Chacun peut la saisir pour poser des questions ou proposer des améliorations pour son quartier.



Chacun, particuliers ou associations peut saisir cette instance

### Commission «Montpellier au quotidien»

- Serge Fleurence : adjoint au Maire, Président  
Tél : 67 34 73 75
- Jean-Claude Estève : conseiller municipal délégué.  
Tél : 67 34 70 40
- Secrétariat : Mairie de Montpellier, 1 place Francis Ponge, 34064 Montpellier cedex  
Tél : 67 34 71 50

### UNE DEUXIEME LIGNE POUR PETIBUS

**72%** des montpelliérains, qui ont répondu à la consultation en juin dernier, estiment que Petibus correspond assez et même très bien aux besoins de desserte du centre-ville. Face à ce constat très positif, une deuxième ligne va être mise en service à l'automne. Afin de définir le trajet de cette ligne, les habitants et commerçants de l'Ecusson avaient été invités à donner leur avis au cours

d'une réunion de concertation qui s'est tenue en Mairie le 5 juillet dernier. Une réunion constructive qui a permis de définir un tracé qui devrait être retenu dans les grandes lignes : Comédie, rue de l'Université, Bd Pasteur, Place Albert 1er, Bd Henri IV, Peyrou, rue Foch, Halles Castellane, rue Saint-Guilhem, Bd du Jeu de Paume, Halles Laissac, rue de la République, Gare, rue Maguelone, Comédie.



Autour de Robert Pierrot, le président (au fond) les bénévoles de l'A.D.R.A. forment une équipe soudée et dynamique.

ANTIGONE

## L'ASSOCIATION DES RESIDENTS D'ANTIGONE (A.D.R.A.)

L'ADRA, avec près de 350 adhérents constitue un bel exemple de structure d'animation d'un quartier

**D**epuis sa création en 1985, l'association des Résidents d'Antigone (A.D.R.A.) n'a cessé de progresser. Au départ, une poignée de bénévoles se regroupent autour de René Arvis, le président fondateur, disparu l'année dernière, dans un petit local qui leur est affecté au 12, Place du Nombre d'Or. L'ADRA apparaît alors comme une cellule d'animation de ce jeune quartier dont les habitants se sentaient un peu une âme de pionnier. Elle réunit une soixantaine d'adhérents et propose cinq activités de loisirs. Aujourd'hui, l'ADRA compte près de 350 adhérents et propose 24 activités différentes. Au petit local d'origine se sont ajoutés la Maison d'Antigone 6, Place du Nombre d'Or, et un local Place de Thèbes.

L'objectif est resté le même : améliorer la qualité de vie du quartier en proposant aux habitants des activités de loisirs, sportives et culturelles. L'ADRA n'a pas la vocation d'une association de défense des locataires fermée sur ses seuls intérêts. Mme Raffighi et Mme Kouby, deux des piliers de l'ADRA, insistent sur la qualité d'ouverture de l'association : «bien sûr, nous nous sentons solidaires des habitants d'Antigone et nous sommes capables de nous serrer les coudes pour aider quelqu'un qui éprouve une difficulté. D'autre part, nous nous posons en interlocuteur de la Ville pour essayer de régler tous les problèmes d'aménagement qu'il reste à terminer. C'est ainsi que M. Pierrot le président de l'ADRA, participe très régulièrement aux réunions de la

Commission «Montpellier au Quotidien». Mais au-delà nous souhaitons être un véritable pôle d'animation ouvert à toute la ville. Nos activités ne sont d'ailleurs pas réservées comme certains le croient uniquement aux résidents d'Antigone mais tous les montpelliérains peuvent y participer.» L'ADRA organise aussi régulièrement en liaison avec les commerçants des grandes fêtes de quartier. Les activités proposées par l'ADRA sont variées et s'adressent à tous les âges : cours de langue, jeu de société, gymnastique, ateliers artistiques, yoga, accueil des tout petits, atelier d'écriture, etc. Si vous voulez en savoir plus, rendez-vous à la Foire aux Associations le 11 septembre prochain : tous les animateurs seront là pour présenter leur activité.

### LES ACTIVITES DE L'A.D.R.A.

Pour contacter les responsables de l'association, trois numéros de téléphone :

A.D.R.A. :  
67.64.86.15  
67.64.15.99  
67.65.36.08  
12, Place du Nombre d'Or.

- Anglais (adultes, enfants, adolescents) ;
- Eveil musical ;
- Guitare ;
- Allemand (enfants et adultes) ;
- Bridge ;
- Espagnol ;
- Jeu de société, Ateliers de tarot ;
- Dessin et peinture (adultes, adolescents, enfants) ;
- Accueil enfants ;
- Modélage (enfants) ;
- Stretching ;
- Eveil corporel (enfants) ;
- Taïchi, Qi gong ;
- Danse (adolescents, adultes) ;
- Yoga de l'Energie, Yoga Iyengar ;
- Danses sevillanes ;
- Gymnastique.
- Théâtre (enfants, adultes et adolescents) ;

CONTRAT DE VILLE

## PRIORITE AU LOGEMENT SOCIAL, A L'EQUIPEMENT DES QUARTIERS ET A L'INSERTION



Raymond Dugrand

**Q**u'est-ce qu'un Contrat de Ville, et qu'est-ce que cela représente pour la Ville de Montpellier ?

Un contrat de ville, c'est un contrat d'objectifs, passé pour cinq ans entre l'Etat et la Ville, qui se concrétise chaque année par un programme d'actions. Ce programme pluri-annuel vise à renforcer la solidarité et la notion de citoyenneté.

A travers ce contrat, la Ville de Montpellier souhaite valoriser sa démarche globale de projet de ville, et la politique de solidarité qu'elle a déjà engagée à travers la mise en oeuvre du Livre Blanc de la Solidarité édité en 1992.

En termes de financement, cela représente pour 1994, 175,8 MF apportés par l'Etat, et 162,6 MF apportés par la Ville, soit 338,4 MF au total.

**Quelle démarche avez-vous suivie pour l'élaboration du contrat de ville ?**

La démarche contrat de ville est une démarche partenariale entre l'Etat et la Ville, et leurs services réciproques. Le processus de concertation a débuté en juillet 1993. Une déclaration d'intention fut ensuite signée en septembre 1993, précisant les objectifs du contrat.

Un dispositif partenarial a alors été mis en place afin de mener à son terme l'élaboration du contrat de ville. Ce dispositif comportait une cellule «politique» et une cellule «technique». C'est ainsi que les orientations du contrat et les actions y afférant ont pu être déterminées.

Trois Commissions ont travaillé sur trois thèmes spécifiques. Une ultime réunion a eu lieu fin janvier 94 afin de parachever chacune des actions et des modalités de la collaboration Ville-Etat. L'échéancier et le budget détaillé ont ensuite été établis durant les mois de mai et avril 1994. Enfin le contrat est signé depuis le 8 juillet.

**Quels sont les grands axes du contrat ?**

Pour nous, l'élément fondamental du contrat-ville, c'est l'habitat social. Les efforts portent principalement sur le développement de l'offre nouvelle. L'Etat s'engage à financer 550 Prêts Locatifs Aïdés (P.L.A.) par an. De son côté, la Ville aide les opérations d'habitat social en subventionnant les acquisitions foncières. (14,6 MF en 1994). 550 P.L.A. en 1994, cela représente une augmentation de 25 % par rapport à l'année dernière. C'est considérable et cela se traduira par deux effets positifs importants. Un effort social évident en nous permettant de mieux répondre à la demande en logement social qui est très forte et en augmentation constante. Mais il ne faut pas oublier un second effet, économique celui-là, la construction de 550 logements en un an qui représente des débouchés importants pour les entreprises du bâtiment.

Le deuxième grand volet du contrat-ville, c'est l'équipement des quartiers. La Ville investit plus de 130 MF et l'Etat près de 80 MF afin d'améliorer les équipements scolaires, sportifs et culturels, et de soutenir les actions éducatives mises en place en vue d'en favoriser l'accès au public.

Je ne peux pas tout citer mais c'est dans ce chapitre par exemple que l'on trouve la réalisation des écoles Blaise

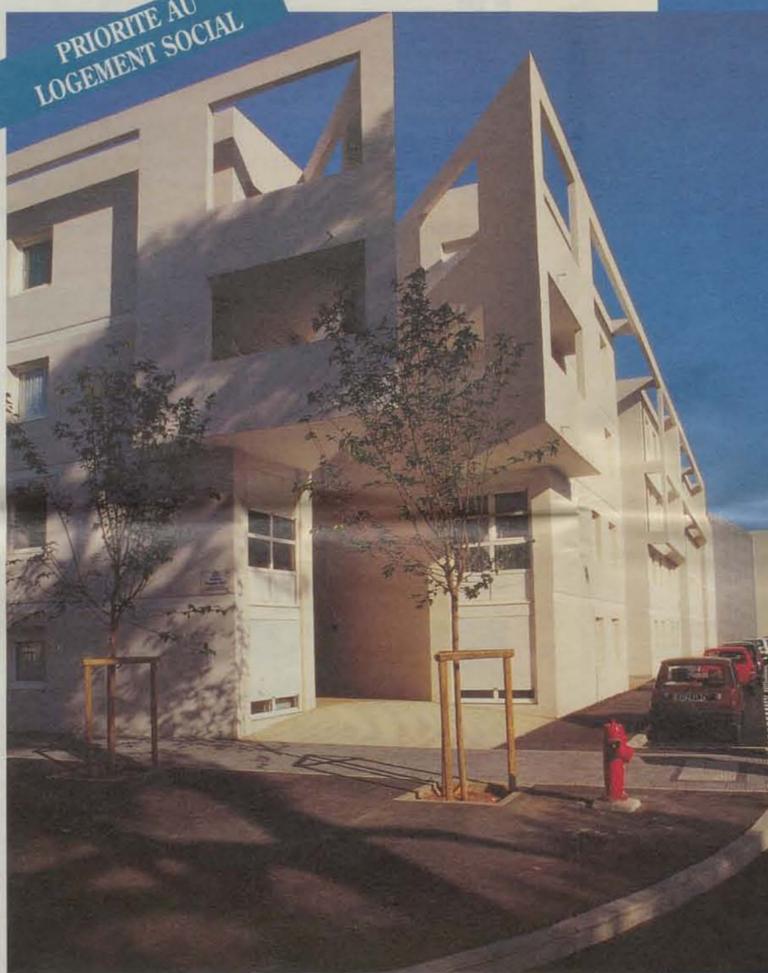
Pascal, Joseph Delteil, la bibliothèque Victor Hugo à la Croix d'Argent, la construction de la nouvelle Maison pour Tous Georges Brassens, la concrétisation du contrat-enfance avec l'ouverture de nouvelle structure d'accueil pour les enfants, la poursuite des projets éducatifs dans le cadre de la ZEP, zone d'Education Prioritaire, l'aide au soutien scolaire, etc...

Le troisième chapitre traite de l'insertion et de la prévention : insertion des jeunes, insertion des publics spécifiques, Rmistes, chômeurs de longue durée ; le traitement de l'urgence sociale soit, en d'autres termes, l'accueil des SDF ; la prévention de la délinquance ; l'accès aux soins et à la santé avec une priorité qui nous tient particulièrement à coeur, la lutte contre la toxicomanie et le sida. Au titre de ce chapitre, l'Etat investit 47,9 MF et la Ville 7,6 MF.

**Est-ce que le contrat de ville prend en charge toutes les priorités de la Ville ?**

Non. Nous regrettons tout d'abord que l'Etat n'ait pas accepté de faire rentrer dans le contrat de ville la notion de sécurité. D'autre part, nous considérons que la place des jeunes n'est pas suffisante et en particulier que l'insertion par le travail n'est pas prise en compte.

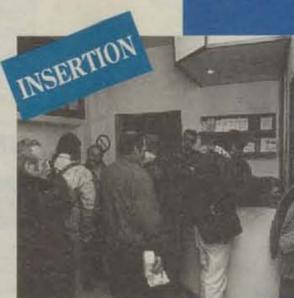
Nous travaillons dès maintenant pour que ces deux données soient réintroduites dans le programme 95 du contrat. Nous ferons aussi tout ce que nous pouvons pour que l'Etat reconduise l'année prochaine l'effort qu'il a fait cette année en matière de grands équipements : déviation Est de Montpellier, RN 113, Fac de Droit, Complexe sportif de Veyrass, Théâtre Jean Vilar...



Résidence Alexander Bell



Médiathèque Victor Hugo



L'accueil du soir au foyer l'Avitarelle

CONTRAT DE VILLE

## CONTOURNEMENT AUTOROUTIER EST GRATUIT DE L'AGGLOMERATION MONTPELLIERAINE

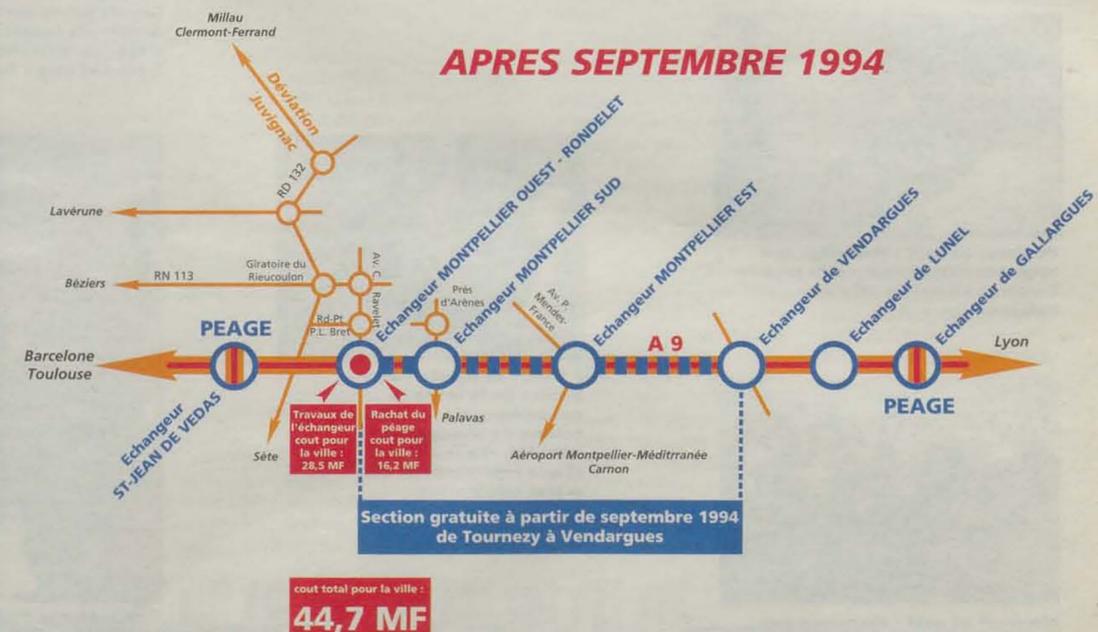
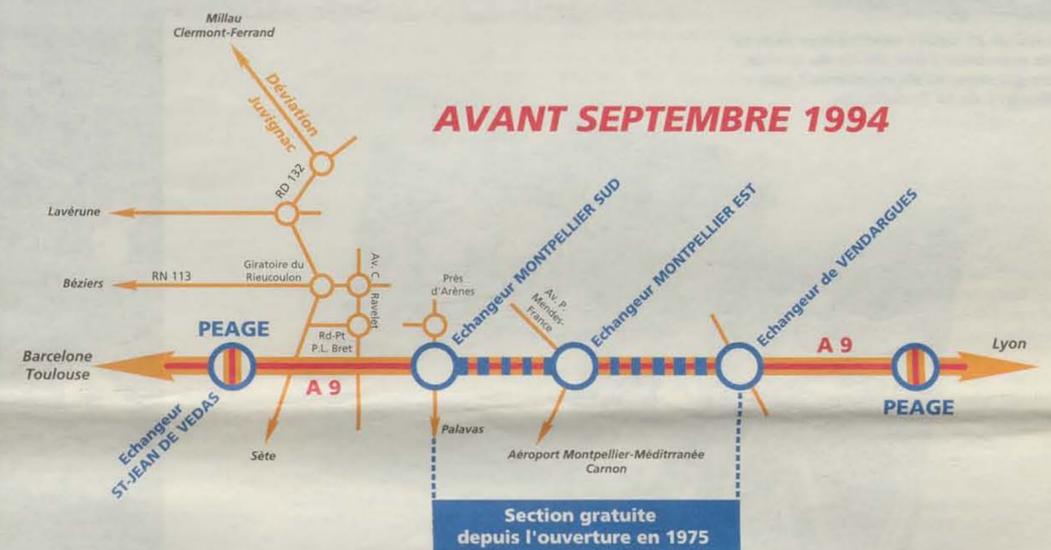
La mise en service à la mi-août de l'échangeur Montpellier-Ouest Rondelet, apportera une amélioration certaine de la circulation en ville.

L'échangeur Montpellier-Ouest Rondelet, facilitera en effet la desserte de plusieurs quartiers montpellierains : Tournezy, Près d'Arènes, Croix d'Argent, Avenue de Toulouse, en soulageant l'échangeur Montpellier-Sud, trop saturé.

L'accès à l'échangeur Rondelet sera en effet attractif car il est gratuit.

La ville a racheté ce péage pour une somme de 32 MF.

Cette nouvelle section gratuite prolonge la section déjà gratuite entre Montpellier-Sud et Vendargues.



Signature du contrat de ville le 8 juillet. De gauche à droite : Mr Hardy, Préfet de Région et Georges Frêche.



**Samedi 27 août : Cérémonies auprès du monument aux Morts de toutes les guerres, et du monument aux Martyrs de la Résistance.**



**Samedi 27 août : A Montferrier, hommage aux victimes de la Bataille**



**Vendredi 26 août : Hommage aux employés municipaux morts pour la France, à l'Hôtel de Ville du Polygone.**



**Pavillon du Musée Fabre : Remise de la médaille commémorative aux libérateurs de Montpellier, aux vétérans américains et aux représentants des autres nationalités**



**Mercredi 24 août : Hommage aux victimes de l'attentat de Bel-Air.**



**Grande soirée sur la Comédie : Arrivée du convoi de véhicules d'époque, allocution de Georges Frêche et grand feu d'artifice.**



**Cinq vétérans américains de Louisville participaient à la commémoration.**

- 1.- Articles L 122.20 et R 122.7 du Code des Communes - Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal. Communication.
- 2.- Informations de M. le Maire.
- 3.- Question d'actualité municipale : question de M. Jammé à M. Dugrand
- 4.- Adhésion de la ville de Montpellier à l'Association des Villes universitaires de France.
- 5.- Prix de la ville de Montpellier, 1992 - 1993, attribué à Mme Caroline Picheral.
- 6.- Rapport de Messieurs Frêche, Dugrand, Puccinelli, Biau, administrateurs de la SERM, au Conseil Municipal.
- 7.- Aménagement de la Place du 8 Mai 1945 : Mandats d'études et d'acquisitions foncières et de commercialisation et avenant n°1 à la convention de commercialisation - Compte rendu annuel de la SERM à la Collectivité.
- 8.- Boulevard Urbain C10 - Compte rendu annuel de la SERM à la Collectivité.
- 9.- Boulevard de Strasbourg - Mandat - Compte Rendu annuel de la SERM à la Collectivité.
- 10.- Concession d'Aménagement de la Paillade. Compte rendu annuel de la SERM à la Collectivité et avenant n°1.
- 11.- Ilôt Saint-Ravy - Compte rendu annuel de la SERM à la Collectivité
- 12.- Les Jardins du Corum - Mandat d'Etudes et d'acquisitions foncières - Compte rendu annuel de la SERM à la Collectivité
- 13.- Lotissement «Les Berges de la Lironde» - Compte rendu annuel de la SERM à la Collectivité.
- 14.- Opération «Les Echelles de la Ville» - Compte rendu annuel de la SERM à la Collectivité.
- 15.- Opération «Passage de l'Horloge» - Bilan de clôture de l'opération et compte rendu annuel de la SERM à la Collectivité.
- 16.- Opération «Rives du Lez» - Mandat et Compte rendu annuel de la SERM à la Collectivité.
- 17.- Opération «Verrerie Basse» - Mandat d'étude et d'acquisition foncière - Compte rendu annuel de la SERM à la Collectivité.
- 18.- Port Marianne - Conventions d'acquisitions foncières et compte rendu annuel de la SERM à la Collectivité.
- 19.- Port-Marianne/Richter - Viabilisation primaire Avenue de la Mer - Mandat d'études - Avenant n°1 à la convention Ville/Serm et compte rendu annuel de la SERM à la Collectivité.
- 20.- Prolongement de la rue Léon Blum - Convention de Mandat et Compte rendu annuel de la SERM à la Collectivité.
- 21.- Quartier Port-Marianne/Jardins de la Lironde - Compte rendu annuel de la SERM à la Collectivité.
- 22.- Quartier Port-Marianne/Porte de la Mer - Compte rendu annuel de la SERM à la Collectivité.
- 23.- Quartier du Faubourg de Nîmes - Mandat d'acquisition - Avenant aux mandats d'acquisition - Compte rendu annuel de la SERM à la Collectivité.
- 24.- Tournezy II - Mandat d'acquisitions foncières - Avenant n°1 à la convention de mandat - Compte rendu annuel de la SERM à la Collectivité.
- 25.- Travaux Faubourg de Nîmes - Convention de Mandat - Compte rendu annuel de la SERM à la Collectivité.
- 26.- ZAC d'Antigone - Compte rendu annuel de la SERM à la Collectivité.
- 27.- ZAC du Lac des Garrigues - Compte rendu annuel de la SERM à la Collectivité.
- 28.- ZAC de La Fontaine - Compte rendu annuel de la SERM à la Collectivité.
- 29.- ZAC Port Marianne/Blaise Pascal - Concession d'aménagement et mandat d'équipements primaires - Compte rendu annuel de la SERM à la Collectivité.
- 30.- ZAC Port Marianne/Consuls de Mer - Compte rendu annuel de la SERM à la Collectivité.
- 31.- ZAC Port Marianne Richter - Compte rendu annuel de la SERM à la Collectivité.
- 32.- ZAC de Tournezy - Compte rendu annuel de la SERM à la Collectivité.
- 33.- Rapport de Messieurs H. Talvat et J.L. Lamarque, administrateurs de la Société CEEI CAP ALPHA au Conseil Municipal.
- 34.- Rapport de Messieurs Frêche, Biau, Levy, Larbiou, Fabre, Geneste, administrateurs de la Société LE CORUM, au Conseil Municipal.
- 35.- Rapport de Messieurs Frêche, Michel, Tempesti, Geneste, pouget, Biau, Soulas, Vezinhet, Prunier, Administrateurs de la Société d'Economie Mixte de la Foire Internationale de Montpellier, au Conseil Municipal.
- 36.- Rapport de Madame Germain, administrateur de la Société Heraultaise d'Economie Mixte de Construction, au Conseil Municipal
- 37.- Rapport de Madame D'Abunto et Messieurs Frêche, Velay, Larbiou, Pallies, Cherif, administrateurs de la SMTU, au Conseil Municipal.
- 38.- Rapport de Madame Deloncle, administrateur de la SIAGE, au Conseil Municipal.
- 39.- Budget supplémentaire 1994 - Budget général et budgets annexes de l'eau et de l'assainissement.
- 40.- Affectation de subventions.
- 41.- Agrément de candidature de Messieurs Grosso, Torre, Leynaud, aux commerces du Port Juvénal, à Antigone.
- 42.- Attribution de subvention à la confrérie des Pénitents Blancs pour le

- ravalement de la Chapelle des Pénitents Blancs.
- 43.- Vente par la Ville, au CCAS, d'un terrain situé à la Croix d'Argent, en vue de la réalisation d'une Résidence Foyer pour personnes âgées.
- 44.-45.- Acquisition par la Ville : - des propriétés Fabre - Mouchet, pour l'alignement de la rue du Pioch de Boutonnet ; des propriétés Hygoulin - Touy - Mathey, pour l'alignement de la rue du Pioch de Boutonnet.
- 46.- Déclassement du domaine public communal, du délaissé de voirie de la rue Clémentville ainsi que d'une parcelle de terrain cadastrée (parcelle KS n°174) en vue de la cession de ces terrains à la clinique de Clémentville.
- 47.- Cession par l'OPAC à la Ville, de la parcelle cadastrée CR277 (rue Alphonse Juin : Rue d'Astier de la Vigerie).
- 48.- Cession par le Département à la Ville, d'un terrain situé ZAC d'Alco, pour la réalisation d'un équipement scolaire.
- 49.- Cession par la Société en nom collectif «Les Trois Fontaines» de deux parcelles, dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Croix d'Argent.
- 50.- Cession gratuite au CHU du terrain cadastré Ton°77, situé ZAC Parc Euromédecine II, en vue de la réalisation du Centre de Soins et de Traitement dentaires.
- 51.- Vente d'un terrain situé dans le quartier Val de Croze, au CCAS, en vue de réaliser une maison de retraite
- 52.- Agrément de la candidature de la CERP sur le lot 29 de la ZAC Garosud.
- 53.- Agrément de candidature de Dental Service sur le lot 14 du Parc Euromédecine II.
- 54.- Instauration du Programme d'Aménagement d'Ensemble «La Chamberte».
- 55.- 56.- ZAC d'Antigone : Echanges fonciers Ville/Serm concernant l'ensemble Europa ; 4ème extension modification - bilan de la concertation et arrêt des dossiers de réalisation et d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.
- 57.- ZAC Port Marianne/Richter - Bilan de la concertation et arrêt des dossiers de réalisation et d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.
- 58.- ZAC de la Fontaine - Agrément de candidature de l'OPAC sur les lots ZBI et ZA3 pour la réalisation de logements sociaux.
- 59.- Vente à l'OPAC de cinq appartements appartenant à la Ville dans l'immeuble «Ile de Beauté».
- 60.- Acquisition de locaux pour l'implantation d'un Poste de Police Nationale sur le Grand-Mail de la Paillade.
- 61.- Demande de subventions pour l'entretien annuel des berges de la

- 62.- Tarification 94-95 du Centre de loisirs sans hébergement et séjours de la Ferme pour Enfants du Parc Zoologique de Lunaret.
- 63.- Tarification 94-95 du Centre de loisirs sans hébergement «Asterix».
- 64.- Convention locaux et prestations de service avec l'association de la maison pour Tous «Georges Brassens».
- 65.- Demande de subventions pour la réalisation de travaux dans les crèches «Antigone», «Sophie Lagrèze», «Thérèse Sentis», «Louise Guiraud», «Cléonice Pouzin» et la halte-garderie «La Maison des Enfants».
- 66.- Demande de subventions pour la création de la halte garderie «Croix d'Argent». Plan d'aménagement - Appel d'Offres et dénomination.
- 67.- Extension de 4 places sur le jardin d'enfants «Les Boutons d'Or», création d'un poste supplémentaire d'auxiliaire de puériculture.
- 68.- Travaux de réfection et mise aux normes de la cuisine du relais des Enfants, rue Embouque d'Or - Demande de subventions.
- 69.- Réalisation des travaux de réaménagement du Moulin de Lavalette, dans le cadre d'une opération liée aux loisirs et à la protection de la nature. Appel d'Offres - Demandes de subventions.
- 70.- Attributions de subventions pour associations sportives.
- 71.- Versement du Prix et acquisition d'exemplaires à Michel Minuissi, lauréat du prix Occitan Antigone, pour son ouvrage «Le Passa Temps».
- 72.- Avenant au contrat de maîtrise d'oeuvre, concernant la modification de projet du Centre Chorégraphique National de Montpellier Languedoc Roussillon.
- 73.- Subvention exceptionnelle de 40.000 F accordée à l'Association «Lumière en Bosnie», concernant l'hébergement de 12 familles Bosniaques.
- 74.- Subvention exceptionnelle de 5000F accordée aux Scouts de France Montpellier pour leur participation au Rassemblement Européen ayant lieu à Dronten (Pays-Bas).
- 75.- Avenants aux Marchés pour la construction du Théâtre Jean Vilar, compte tenu des travaux supplémentaires.
- 76.- Parking du Polygone - Délégation de service public - délibération et principe et désignation de Mlle Germain et MM Dugrand, Puccinelli, Fleurence, Prunier, Membres titulaires et MMme Moschetti-Stamm, Fourteau, MM Pouget, Biau, Jammé, suppléants, représentants le Conseil Municipal à la Commission chargée de recevoir les offres.
- 77.- Traitement de concession Ville/SMTU pour l'achèvement du

- parking EUROPA et son extension.
- 78.- Convention avec l'UGAP pour organiser une consultation en vue de l'acquisition d'un progiciel de gestion financière de collectivité locale.
- 79.- 80.- Centrale d'achats - Réforme et cession de matériel ; appel d'offre pour l'achat d'un photocopieur gros volume destiné au service Imprimerie.
- 81.- Modification de l'article 2, à la convention passée entre le CTI et le CCAS, permettant la facturation des interventions techniques du service informatique.
- 82.- à 93.- Garanties de la ville : - à l'Association La Cardabelle ; à l'Association Culturelle de l'Eglise Réformée de Montpellier ; à l'OPAC ; à la SERM ; à la SOMIMON.
- 94.- Traitement d'affermage de la Société Le Corum - Plan de renouvellement adopté en application de l'avenant n°8 du 11 juin 1993.
- 95.- Attribution d'une subvention d'un montant fixé à 4700F aux Comités et Associations qui ont assuré une animation pour la fête de la Saint-Jean.
- 96.- Avenant n°2 au traité entre la ville de Montpellier et la Compagnie Générale des Eaux, concernant l'exploitation par affermage du service de distribution publique d'eau potable et du service d'assainissement.
- 97.- Appel d'offres ouvert pour l'extension des réseaux eaux pluviales, eaux usées, eau potable, rue des Bouisses, du PAE Le Poch.
- 98.- Dénomination de voies, dans le quartier «Montpellier Centre».
- 99.- Attributions de subventions aux associations ayant travaillé au Carrefour de l'Enfance.
- 100.- Attribution de bourses aux familles montpelliéraines dont les enfants sont en contrat d'apprentissage
- 101.- Attribution et modalités des Bourses communales 94 du secteur Enseignement.
- 102.- Ecole Privée Saint-Joseph - Demande de contrat d'association et désignation de Mme Gauffier, représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de l'établissement.
- 103.- Actualisation du prix des repas et prestations associés concernant les Restaurants Scolaires, pour l'année 94-95.
- 104.- Appel de candidatures concernant la convention d'occupation du domaine public du Bar-Restaurant du Moulin de l'Évêque.
- 105.- Convention Ville/CCAS, relative à l'intervention des services généraux municipaux au bénéfice du CCAS.
- 106.- mise en oeuvre des Contrats d'Apprentissage pour le Personnel municipal.
- 107.- Revalorisation du Contrat du Gardien Chef du Musée Fabre.

# RENTREE DES GLACES AU MONTPELLIER HOCKEY CLUB

**J**eux, glisse et diabolins : drôle de programme, inscrit à coups de crosse et d'éclats de rire, au tableau blanc de la rentrée des glaces, à la Patinoire de Lunaret. Le Montpellier Hockey, reconduit en effet, l'aventure commencée il y a plusieurs années, autour de son école de Hockey. Une école du mercredi, où les tout petits (de 5 à 10 ans) découvrent en toute sécurité, les joies du palet et de la glace. Didier Pineau, entraîneur du club et responsable de l'École, se félicite de l'évolution des mentalités qui a permis de faire progresser l'image d'un sport réputé violent, vers une conception plus «soft» où la puissance et l'énergie ne le cèdent en rien à la concentration et à la rapidité. «Le hockey est certainement un des sports où le joueur est le plus protégé. Grâce à un équipement très rembourré, il y a certainement moins de risques qu'au football...» On se presse donc, par dizaines, tous les mercredis après-midi (entre 13h et 14h) pour faire son entrée dans l'arène. «Chaque petit débutant se voit remettre une crosse et un casque, qu'il pourra conserver, et peut louer sur place une paire de patins. L'objectif de l'école n'est pas de pousser l'enfant à tout prix vers une discipline sportive, mais plutôt de lui permettre de se familiariser avec certaines techniques de glisse, et de découvrir sur un mode ludique la pratique d'un sport collectif. L'encadrement, assuré par les aînés du club, maintient une certaine complicité et favorise la décontraction. Comme il existe aussi, au sein du club, une Equipe Loisirs, les joueurs ne souhaitent pas faire de compétition, conservant la possibilité, au fur et à mesure de leur progression, de poursuivre leur pratique en toute liberté...» La mode actuelle du «roller-skate», venue des USA, loin de menacer les responsables des clubs de Hockey, semble au contraire, leur procurer un certain plaisir, presque un soulagement. «Vous savez, nous ne disposons pas de créneaux d'entraînement suffisants pour



**Le Montpellier Hockey est heureux de vous annoncer la date de reprise des entraînements, fixée au mercredi 7 septembre 1994 à 13h. Le club participera aussi à la Foire aux Associations qui aura lieu le dimanche 11 septembre à Antigone. Deux dates sont également retenues pour la bourse aux équipements : le 24 septembre et le 1er octobre, de 12h à 14h, dans le grand vestiaire du Club.**

satisfaire tout le monde. La pratique du «hockey de rue» est donc plus un complément qu'une menace. Une petite piste doit être prochainement aménagée à Grammont pour permettre aux jeunes d'organiser quelques matches. Cela va dans la logique actuelle d'une pratique sportive libre et spontanée, dans la lignée des activités de Place aux Sports...» Deux entraînements gratuits sont offerts aux jeunes candidats intéressés par l'École de Hockey. Les tarifs d'inscription ont été étudiés pour permettre l'accès de la structure au plus grand nombre. «L'École de Hockey est le vivier où peuvent émerger les futurs espoirs du Club. En dépit des efforts entrepris en France, on est encore loin, de l'entreprise de détection mise en place dès le jardin d'enfants, du côté des Russes, par exemple... Là-bas, leurs effectifs sont

tellement énormes, qu'ils se constituent des équipes Olympiques, en sélectionnant les meilleurs éléments de chaque club...» Cela ne veut pas dire que le Montpellier Hockey, abandonne pour autant ses espoirs de victoire. et de haut-niveau. «Nous avons actuellement des jeunes en équipe de France espoir et un joueur en sélection de juniors majeurs au Canada... L'objectif actuel de nos seniors et de l'équipe féminine sera de jouer en Play-Off ou finales interligues... Mais nous sommes très fiers de la Coupe du «Fair-Play», remportée cette année par nos Minimes, récompensant ainsi leur attitude tout au long de la saison, à l'image d'un sport que nous voulons plein de respect et du plaisir de jouer...»

**Renseignements :**  
Tél : 67 41 25 00 / 67 41 29 64

28 SEPTEMBRE - 2 OCTOBRE

## 7ÈME GRAND PRIX CYCLISTE INTERNATIONAL MONTPELLIER - BARCELONE

**21** équipes sont engagées pour cette 7ème édition. Les Montpelliérains pourront assister, comme c'est la coutume une année sur deux, au prologue organisé le 28 septembre, entre Montpellier, Mauguio et Grammont. Un contre la montre individuel de 7 kilomètres, avant le départ de la première étape, le jeudi 29, à 12h30, depuis l'Avenue du Pirée.

Direction Gruissan, pour un parcours de 178 kilomètres. Suivront trois autres étapes, entre Argelès-sur-mer, Ogassa et Barcelone où le peloton arrivera le 2 octobre, après un parcours final de 654 kilomètres. Cette année, le Grand Prix prend une véritable dimension internationale, avec la présence, aux côtés des équipes nationales, de plusieurs coureurs venus d'Espagne, d'Italie, de

Suisse, de Belgique, des Pays-Bas, de Russie et de Lituanie. Organisée par la SCUE SANTS BARCELONE et l'ASPTT MONTPELLIER, avec le concours de la Ville de Montpellier, cette course permet entre autre, de récompenser le meilleur grimpeur, le coureur le plus combatif, et aussi le meilleur jeune...

**Information :** 67 65 74 94



**La photo officielle ; Michel Platini entouré de la délégation Montpelliérain**



**Excursion à Cap Canaveral**



**En plein cœur de Chinatown**

## MONDIAL 98 UN GOUT D'AMERIQUE

Préambule aux matches du Mondial 98, accueillis dans notre ville, le voyage organisé en juillet dernier par le Comité Français d'organisation, a permis à 76 adolescents, dont 11 montpelliérains, de découvrir l'Amérique et l'ambiance des grands matches internationaux.

**Q**uel jeune adolescent, passionné de foot-ball n'aurait pas rêvé d'assister à un match de la World Cup 94, en compagnie d'une de ses idoles, Michel Platini? D'autant plus que le match en question, Pays-Bas/Eire, se déroulait sur la pelouse du Citrus Bowl d'Orlando, et se prolongeait de visites à Disneyworld et Cap Canaveral. Jérôme Faugère, Sébastien Molinier, Jeremy Ouffe, Nicolas Peyre, David Ruiz, Olivier Sanchez, Florent Bissonnet, Etienne Garcia, Jeremy Quevedo, Laurent Robin et Pierre Valdeyron, l'ont pourtant vécu, ce rêve éveillé, aux côtés de 66 autres adolescents, âgés de 13 à 15 ans, au cours du voyage organisé par le Comité Français d'Organisation du Mondial 98, à l'attention des onze municipalités françaises concernées. Désignée par tirage au sort, la sélection montpelliéraine, s'est donc envolée pour l'Amérique le 2 juillet dernier, avec pour guide de prestige, Michel Platini. L'escale à New-York permit de vérifier, selon le jeune Etienne Garcias, «que si New-York n'est pas la plus belle ville du monde, ce serait dans tous les cas la plus impressionnante, qu'on la regarde du sommet de l'Empire State Building ou depuis le New-Jersey, dans la banlieue, près du Géant Stadium...» Time Square, Broadway, Chinatown, le temps de quelques photos, et puis direction Orlando, pour les 1/8ème de finale de la «World Cup», opposant les Pays-Bas

à l'Irlande. «L'ambiance était très sympathique et chaleureuse, bien que nous soyons entre les deux camps de supporters. Nous avons pu enfin assister au football que nous rêvions de voir, sans débordements ni bagarres...», explique Florent Bissonnet. Plus de 60.000 spectateurs assistaient pourtant à la rencontre dans l'immense stadium du «Citrus Bowl», où la chaleur de la Floride, avait provoqué plus de cent cinquante insolations lors d'un match précédent. Les jeunes montpelliérains gardèrent pourtant la tête froide. Deux jours encore à vivre l'Amérique. Disney-World et Magic-Kingdom, puis Cap Canaveral, à la découverte de l'espace et des «monstres» de la NASA. Au moment de reprendre l'avion pour Paris, bien sûr, un seul petit regret, que la visite ait été trop courte. Mais que de souvenirs en poche... «Ce voyage aux Etats-Unis est - et je pense restera - la plus extraordinaire aventure que j'ai jamais vécue... La présence de Michel Platini a apporté encore un peu plus de prestige au séjour. A un moment ou à un autre, il nous parlé à chacun de nous personnellement ; et là, je précise que nous étions une centaine de Français...», conclut Etienne Garcia, tandis que son jeune complice de voyage, Florent Bissonnet, explique : «Maintenant ces moments restent à jamais gravés dans nos mémoires, et nous attendons avec impatience la Coupe du Monde 1998, que la Ville de Montpellier accueillera...»

17 SEPT. - 20 OCT. 5ÈME FESTIVAL GEORGES AURIC

# TOUTE LA MUSIQUE FRANÇAISE

**F**rédéric Cellier, jeune directeur de ce jeune Festival (c'est la 5ème édition) n'en démord pas. Tant dans le programme des concerts, que dans celui des Conservatoires, la Musique Française n'a pas la place qu'elle mérite. «C'est beaucoup trop souvent la musique romantique allemande qui domine le répertoire. Le Festival Georges Auric, baptisé en hommage à ce grand musicien né à Lodève, et représentant de l'École de Montpellier, souhaite donc combler cette lacune. Nous voulons offrir l'occasion aux musiciens, mais aussi au public, de se former à une esthétique très perméable à notre culture. Bénéficiant, cette année d'un soutien plus considérable de la Ville de Montpellier, nous allons pouvoir nous inscrire dans le circuit des Festivals professionnels. La première conséquence étant, enfin, que nos artistes, à partir de cette année, puissent être rémunérés». Huit concerts sont prévus cette année. «Nous espérons une fréquentation régulière, l'intérêt de notre démarche étant véritablement de créer un public montpelliérain, et non pas une audience de passage...»

### GEORGES AURIC

«Né à Lodève, en 1899, il est mort à Paris, en 1983. Il a effectué ses études musicales au Conservatoire de Montpellier. Très précoce, il découvre

Satie, Debussy et «monte» à Paris, où il s'inscrit dans la vie artistique de la capitale. Cocteau lui dédie «Le Coq et l'Arlequin», manifeste de l'art moderne. Lorsqu'il entame sa grande carrière de compositeur de musique de films, il n'oublie pas le «maître» et réalisera toutes les musiques des films de Cocteau. Ce qui ne l'empêche pas de travailler pour Gerard Oury et «La Grande Vadrouille» ou John Huston et son «Moulin Rouge». Il s'intéresse aussi à la musique de ballet et compose pour Diaghilev. S'il fut le plus «parisien» des musiciens de province, Georges Auric n'en conserve pas moins un héritage méridional, une certaine verve et un goût du folklore provençal, à l'exemple d'un autre méridional, Darius Milhaud, originaire d'Aix-en-Provence.

### EMMANUEL CHABRIER

«Mort en 1894, il y a cent ans exactement, Emmanuel Chabrier eut le mérite, tout en étant fasciné par l'Espagne et la musique de Wagner, de créer pourtant une musique authentiquement française. Le Festival lui rend hommage, en associant à cette célébration des musiciens de son époque, qui l'appréciaient. La plupart étaient réunis autour de César Franck : Bizet, Gounod, Magnard, D'Indy, Fauré, Duparc... On aura donc

l'occasion d'entendre, au cours de cette 5ème édition, de la musique pour piano, mais aussi de la musique de chambre et (le 24 septembre), les superbes «Pièces Pittoresques», transcrites pour duxtuor à vents, par Jean Françaix.



**Frédéric Cellier**

### LES ARTISTES

«Sélectionnés pour leur talent, leur attachement à ce répertoire, ce sont tous des musiciens professionnels, qu'ils soient concertistes, solistes d'orchestre, ou enseignants de Conservatoire. Au total, c'est une cinquantaine de musiciens interprètes



originaires de plusieurs régions de France (Paris, Nice, Montpellier...) qui se succéderont

### LE RÉPERTOIRE

«Pour l'essentiel, il appartient à la fin du XIXème siècle. Beaucoup d'œuvres datent de 1894. C'est donc une musique «Belle Epoque» qui sera donnée à entendre, servie par un répertoire pour cordes, instruments à vents, piano et, cette année pour la première fois, par un ensemble vocal, celui de Claire Garronne. Le Festival n'abandonne pas pour autant ses incursions dans l'univers de la musique contemporaine. Roger Calmel et Marius Constant, sont invités aux rencontres de 17h. Ces intermèdes gratuits sont toujours l'occasion pour le public de découvrir l'œuvre d'un artiste vivant, accompagnée d'une illustration musicale, et préparatoire à l'interprétation des œuvres jouées en création mondiale.

### LES PROJETS

La Ville de Montpellier, souhaitant soutenir l'action de découverte menée par le Festival Georges Auric, dans le

domaine de la musique française, a décidé de subventionner l'enregistrement d'un disque, à l'occasion du centième anniversaire de la mort du compositeur. Ce disque, interprété par des artistes du Festival, sera composé d'œuvres de musique de chambre que Georges Auric créa pendant les «Années Folles»... Deux concerts seront également donnés, les 10 et 11 décembre prochains, en hommage à deux musiciens trop peu connus, Charles Koechlin et Jean Doué.

### LE FESTIVAL PRATIQUE

Le public, cette année encore, retrouvera l'acoustique agréable de la Salle Pétrarque où auront lieu tous les concerts du Festival Georges Auric. Débutant à 20h30, il est recommandé d'arriver en avance pour être bien placé. Le tarif unique de 50F est maintenu et les places peuvent être retirées chez Sauramps, la Boîte-à-Musique ou Clavier's Concerts.

**Pour tous renseignements supplémentaires**  
Tél : 67 60 69 92

# Demandez le programme !

C'est la rentrée culturelle. Redécouvrez les programmes, les nouveautés, les tarifs réduits, les abonnements de la saison lyrique, musicale, chorégraphique et théâtrale. Pour en savoir plus, voici quelques tuyaux pratiques.



### OPÉRA

L'abonnement et la location des places peuvent se faire par téléphone au 67 60 19 99. Des tarifs préférentiels sont accordés aux jeunes de moins de 25 ans, chômeurs, personnes du troisième âge et de l'Age d'Or. «L'abonnement jeunes», offre pour 200 F, l'accès à 5 spectacles (3 opéras, un concert de la série Parallèles et une soirée danse) à d'excellentes places réservées.

### ORCHESTRE

Vous pouvez vous renseigner sur les tarifs de location et d'abonnement pour la saison, en téléphonant au 67 61 66 16. De nombreuses réductions sont accordées, pour les jeunes, les demandeurs d'emploi, aux personnes du 3ème Age, à l'Association des amis de l'Orchestre. Une carte «Musicpass», vendue 100 F, permet aux moins de 27 ans d'assister à 5 concerts au choix dans le programme de la saison.

### DANSE

Abonnement et locations se font à l'Opéra Comédie (Rens : 67 60 19 99) La carte «Entrée dans la Danse», réservée aux jeunes de moins de 25 ans, permet pour 100 F, l'accès à 5 spectacles chorégraphiques, en fonction des places restées disponibles, le soir même de la représentation.

### THÉÂTRE

Pour vous renseigner sur les tarifs d'abonnement et la location, sur le programme, les brochures, le Bureau de Location, installé au Centre Ville (Triangle niveau bas) peut-être joint, en appelant le 67 58 08 13. A noter que la SMTU, organise un service spécial jusqu'au Théâtre de Grammont tous les soirs de spectacles.

Brèves

AGROPOLIS MUSEUM

PAYSANS ET PAYSAGES DU MONDE

**VIERA DA SILVA**  
L'exposition organisée au Pavillon du Musée Fabre est prolongée jusqu'au 16 octobre. Précipitez-vous si vous ne l'avez pas encore vue...

**L'OPERA A L'HONNEUR**  
L'opéra de Montpellier s'est trouvé honoré par le biais de deux artistes, pour la saison 93-94. Le compositeur Philippe Hersant, dont les montpelliérains ont pu apprécier le «Château des Carpathes», a été distingué par le Syndicat de la Critique Dramatique et Musicale, pour la meilleure création musicale d'un compositeur français. Ce même Syndicat, également nommé personnalité musicale de l'année, le superbe ténor Roberto Alagna, pour son interprétation du rôle titre de «Faust» de Gounod, à l'Opéra de Montpellier, au mois de mars dernier.

**HANDICAP ET UNIVERSITE**  
L'Association HORIZON, «Une lumière dans la Nuit», met à la disposition des étudiants handicapés de l'ensemble des Universités Montpelliéraines, un centre de télématique proposant gratuitement des formations et des services spécifiques aux déficients visuels. Pour tous renseignements : 67 22 32 78 / 67 14 21 43

**ENSEMBLE VOCAL DE MONTPELLIER**  
Un recrutement de choristes est organisé à partir du jeudi 15 septembre. Les auditions concernent alti et basses. Pour tous renseignements : 67 59 76 36

**PC LOGEMENT**  
Pendant deux mois, la Ville de Montpellier soutient une opération très importante destinée à faciliter l'accès des jeunes au logement. Pendant deux mois, c'est un

véritable «PC Logement» qui sera donc installé au passage Lonjon, permettant de concentrer en un même espace, tous les renseignements concernant la location d'appartement (téléphone, électricité, assurance, allocation logement, transports). Cette opération est réalisée en partenariat avec la MNEF, la CAF, France-Télécom, EDF-GDF, le District de Montpellier

Grâce à vous et à vos équipes, le mouvement est aujourd'hui suffisamment fort pour que les musées soient au coeur de la ville, reconnus parmi les institutions culturelles les plus conviviales et essentielles à l'identité urbaine et à son rayonnement. En me réjouissant que les musées m'aient donné l'occasion de vous rencontrer, je forme les vœux les plus sincères pour vous même et vous prie, Monsieur le maire, de recevoir l'expression de mes sentiments les meilleurs.»

**MAMMOBILE**  
Du 15 au 28 septembre, le Mammobile stationnera de 8h à 18h, Place Emile Combes. Du 30 septembre au 3 octobre, c'est sur l'Esplanade, à l'emplacement habituel, que vous êtes invitées à vous rendre, de 8 à 18h. Pour Info : N° Vert : 05 131 231

**MUSEES DE FRANCE**  
Jacques Sallois, Directeur des Musées de

France, à Georges Frêche, Maire de Montpellier : «Au moment de quitter mes fonctions, je tiens à vous dire personnellement tout le bonheur que j'ai éprouvé, pendant ces quatre années, à secondar les efforts que vous avez déployés pour le développement et la modernisation de vos musées. Je sais combien votre engagement personnel a été décisif, en dépit des inévitables difficultés administratives et financières, pour le succès de cette entreprise de renouveau.

Grâce à vous et à vos équipes, le mouvement est aujourd'hui suffisamment fort pour que les musées soient au coeur de la ville, reconnus parmi les institutions culturelles les plus conviviales et essentielles à l'identité urbaine et à son rayonnement. En me réjouissant que les musées m'aient donné l'occasion de vous rencontrer, je forme les vœux les plus sincères pour vous même et vous prie, Monsieur le maire, de recevoir l'expression de mes sentiments les meilleurs.»

**CLUB DE LA PRESSE**  
Nicole Chastanier, Présidente du Club de la Presse (1, Place du Nombre d'Or), à Georges Frêche : «Le dynamisme du Club de la Presse est notamment dû à la mise à disposition par la municipalité de Montpellier de notre local que nous tentons d'animer au mieux pour les professionnels de la Communication et le public. Le soutien de la Ville se manifeste aussi par la subvention accordée au Club depuis sa création.»

**MERCIS**  
Frédéric Deluy, Président de la Fédération des Amputés de Guerre de France, remercie Georges Frêche «pour les travaux de jalonnement directionnel réalisés par les services techniques au 176, rue des Bouissettes...»

Charles Noël Hardy, Préfet de région, informe Georges Frêche : «Le Président de France-Telecom m'a fait savoir que, dans le cadre de l'aménagement du territoire, il a été décidé de délocaliser le service des Renseignements Téléphoniques «12» correspondant à une partie des abonnés de Paris et de la petite couronne. Les villes de Montpellier et Béziers sont retenues pour cette nouvelle délocalisation qui sera engagée en 1994...»

**FRANCE TELECOM**  
Charles Noël Hardy, Préfet de région, informe Georges Frêche : «Le Président de France-Telecom m'a fait savoir que, dans le cadre de l'aménagement du territoire, il a été décidé de délocaliser le service des Renseignements Téléphoniques «12» correspondant à une partie des abonnés de Paris et de la petite couronne. Les villes de Montpellier et Béziers sont retenues pour cette nouvelle délocalisation qui sera engagée en 1994...»

**COMEDIE DES ANIMAUX**  
Comme chaque année, la SPA organise avec le concours de la Ville, deux journées d'adoption, au cours desquelles une centaine de chats et de chiens pourront retrouver un foyer. Ces journées se tiendront sur la Place de la Comédie les 1er et 2 octobre prochains. Cette manifestation bénéficiera d'une

lieu de recherche, de culture et de communication sur les systèmes alimentaires d'hier et d'aujourd'hui, Agropolis Muséum, ouvre ses portes, dès le 29 septembre prochain, sur l'exposition permanente de 600 m2, consacrée aux «Paysans et paysages du monde». Une exposition riche de décors, d'objets, d'images et de sons, composée de trois parties :  
- la fresque de l'alimentaire, illustrant en 17 scènes les principaux événements qui, de la cueillette au supermarché, ont modifié les façons dont les hommes se nourrissent ;  
- une présentation de huit paysans du monde, à travers leurs instruments, leur habitat et leur mode de vie (marocain, indonésien, néerlandais, américain, sahélien, mexicain, camerounais, languedocien...)  
- une projection sur écran géant, des paysages du monde entier, complétée



© Agropolis Muséum

Espaces d'exposition sur les paysans du Monde, ouverts au public dès le 29 septembre



© Agropolis Muséum



© Agropolis Muséum

16 - 17 SEPTEMBRE

4ÈME COMÉDIE DE L'ARTISANAT

Grande vitrine de l'artisanat et de son dynamisme, cette manifestation organisée par la Chambre des Métiers de l'Hérault, avec le concours de la ville de Montpellier, rassemblera pendant deux jours, près de 150 artisans représentatifs des différents secteurs en activité sur Montpellier et sa région. Animations, démonstrations, expositions et dégustations, rythme

ront ces deux journées de fête. Avec cette année un coup de projecteur sur le «savoir-faire» des corps de métiers, grâce à la présentation des différents lauréats du concours «Excellence», présents sur le stand de la Chambre des Métiers. L'artisanat des Métiers de Bouche (pâtisseries, boulangers, charcutiers...), les artisans du bâtiment et l'artisanat de Production et de Services, seront représentés. Un

circuit exemplaire, à l'image de la richesse et la diversité de cette activité (seul secteur économique dont les effectifs continuent sans cesse de progresser), depuis les tailleurs de pierre... jusqu'aux fondeurs de cloche.

Pour tous renseignements :  
Chambre des Métiers de l'Hérault  
Tél : 67 75 96 00

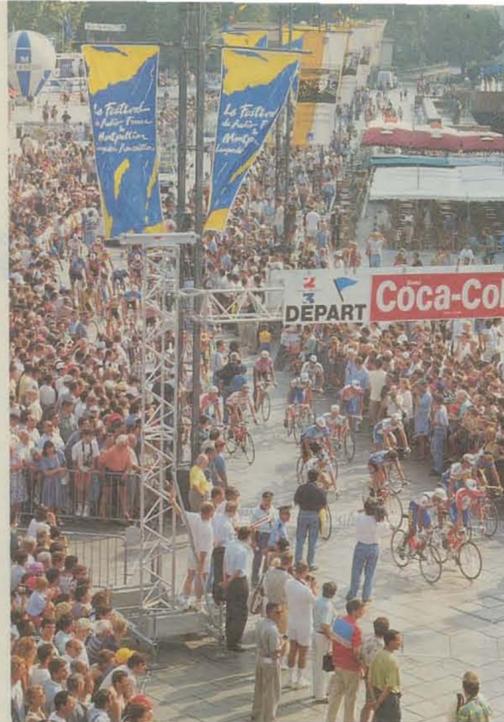
1 - 2 OCTOBRE

COMEDIE DES ANIMAUX



animation permanente assurée par Midi Libre. Des stands proposeront des objets divers, calendriers, autocollants, tee-shirts, pin's, brocante... Une grande tombola est également prévue. Venez nombreux participer à cette grande fête où l'animal est roi. Vous y trouverez peut-être un fidèle compagnon et vous ne le regretterez pas.

animation permanente assurée par Midi Libre. Des stands proposeront des objets divers, calendriers, autocollants, tee-shirts, pin's, brocante... Une grande tombola est également prévue. Venez nombreux participer à cette grande fête où l'animal est roi. Vous y trouverez peut-être un fidèle compagnon et vous ne le regretterez pas.



17/18 juillet : Montpellier accueillait la 14ème étape du Tour de France.



Mardi 9 août : 40 000 spectateurs assistent, à l'Espace Rock de Grammont, au méga-concert des «Pink-Floyds».

Françoise Pollet, «Diva» française internationale invitée par le Festival de Radio-France et de Montpellier, donnait le coup d'envoi de la 3ème Comédie de la pétanque, organisée du 29 au 31 juillet.



9 juillet : Inauguration de la Résidence-Foyer «Michel Belorgeot» en présence de Mme Belorgeot et de ses enfants.



6 juillet : inauguration du ravalement du Presbytère de l'église Saint-Roch.



29 juillet : La Maison de Quartier de la Pompignane, inaugure en présence d'André Vézinhet, Sénateur, Raymond Dugrand, 1er Adjoint, H. Colas et Louis Calmels.



Du 3 au 9 août : 7 nuits d'été sous les étoiles du cinéma, avec la troisième édition de la manifestation «Cinéma d'été».

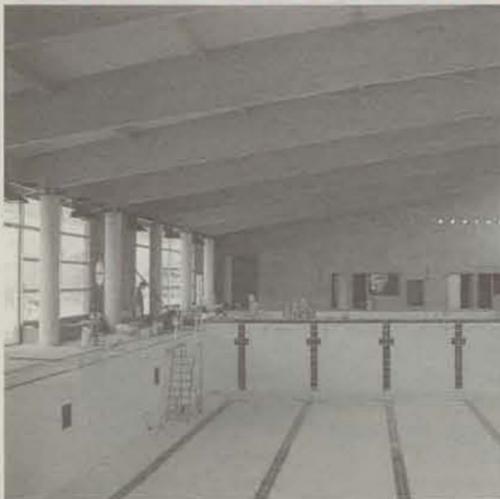


1er août : Inauguration de l'élargissement du pont de Chaillac

# MONTPELLIER

## CONTINUE L'EQUIPEMENT DE SES QUARTIERS

### PISCINE DE LA CHAMBERTE



**Montant de l'opération : 15 MF.**  
**Fin des travaux : fin septembre 94.**  
La 6ème piscine de la ville avec ses deux bassins pour les quartiers Estanove, Paul Valéry, La Chamberte, Montpellier-Village.

### MÉDIATHÈQUE VICTOR HUGO



**Montant de l'opération : 11 MF.**  
**Fin des travaux : fin novembre 94.**  
Discothèque, vidéothèque, bibliothèque, salle des périodiques pour le quartier Lemasson.

### RUE DU FAUBOURG DU COURREAU



**Montant des travaux : 5 MF.**  
**Inauguration le 10 septembre.**  
Rénovation totale de la rue ; élargissement des trottoirs, plantation de palmiers, nouvel éclairage public.

### CARREFOUR ERNEST GRANIER



**Montant des travaux : 5 MF.**  
**Fin des travaux : mi-octobre 94.**  
Situé au débouché de l'avenue Marie de Montpellier sur l'avenue de la Mer, ce carrefour est une des entrées de Montpellier sur Port Marianne et la Faculté de Droit et de Sciences économiques.



### DEUXIEME AXE PRIORITAIRE



Après la tranche en 1992 (7,1 km) et le franchissement du Lez en juillet 1994 par le pont Zuccharelli, une 2ème tranche mise en service le 6 octobre relie Antigone à Port Marianne pour assurer la desserte de la nouvelle Faculté de Droit et de Sciences économiques, en empruntant la rue des Volubilis et les nouvelles voiries des ZAC Consuls de Mer et Richter. **Montant total des travaux : 130 MF d'investissement hors acquisitions foncières.**

### POSTE DE POLICE GRAND MAIL A LA PAILLADE



**Montant de l'opération : 1,120 MF.**  
**Fin des travaux : fin octobre 1994.**  
Le poste de police nationale remplace l'ancien, plus petit, et, avec un effectif conséquent, pourra assurer plus de sécurité dans le quartier.

### MEDIATHEQUE FELLINI



**Montant de l'opération : 12 MF.**  
**Fin des travaux : fin décembre 1994.**  
2050 m2 avec une vidéothèque de 330 places, et une didacthèque avec 500 logiciels. La plus grande médiathèque de France hors Paris.

### PASSAGE HERMES



**Montant des travaux 1,100 MF.**  
**Fin des travaux : novembre 1994.**  
Le passage Hermès, ouvert jour et nuit, permettra un passage direct entre la dalle du Triangle et la Comédie, et Antigone